

Forum de ce numéro: **Se nourrir... sans détruire !**

Éditorial

La révolte de cet hiver des agriculteurs européens s'inscrit dans une longue histoire de révoltes paysannes mais semble cette fois un peu déconnectée de la base, avec ses quelques manifestants sur tracteurs et l'énorme remous médiatique qui en est résulté.

Les difficultés économiques des agriculteurs sont en apparence le facteur déclencheur, et les revendications exprimées sont diverses, allant de mesures contre la concurrence déloyale venue de pays plus laxistes en matière environnementale et sociale, d'un meilleur partage du gâteau avec l'industrie alimentaire et la grande distribution, à la suppression des mesures prévoyant de protéger la nature en milieu agricole ou celles qui visent à réduire les gaz à effets de serre.

Pourtant, le loup et l'écoloy sont plus volontiers pris pour cible que le libéralisme économique et le grand casino boursier qui fixe le prix du lait et celui des céréales.

Toute la production d'aliments sur la planète dépend des plantes, car elles sont seules à pouvoir capter et stocker l'énergie du soleil. Les animaux, dont nous faisons partie, sont des décomposeurs de matière organique. Ils puisent directement ou indirectement dans les végétaux la matière organique, les minéraux et l'énergie nécessaire à leur existence. Sans végétaux, pas d'animaux !

Produire la nourriture dont nous avons besoin pour nourrir l'humanité se fait donc forcément par la culture des végétaux sur des sols. C'est évident pour nous, lecteurs de *L'Essor*, mais plus de la moitié des humains vit en ville et oublie notre lien existentiel avec la terre.

Nous avons détruit la forêt et la faune sauvage des continents pour faire la place aux cultures et aux élevages. La biomasse des animaux d'élevage est devenue 80 fois plus grande que celles des animaux sauvages survivants. Rien que les chiens de Suisse pèsent plus lourd que tous les mammifères sauvages du pays.

Se nourrir, donc, mais sans détruire la nature et ses sols productifs – ni nos frères humains – car les ressources alimentaires doivent être suffisantes et partagées. Or, souvent le partage ne se fait pas et le pillage des pays pauvres est organisé; les habitants y travaillent en esclaves modernes pour assurer notre superflu. Et les liens sociaux construits traditionnellement autour de produire et manger, se défont.

Philippe Morier-Genoud
Rédacteur invité, pour ce numéro

Label local

Je mange local
Dans mon bocal
Des produits sains
J'me sens perdu
Agriculteurs
Ou éleveurs
Joignent plus les bouts
La corde au cou
Savent plus quoi faire
Se sentent perdus
Tout va d'travers
Sur cette Terre
Sont à bout de nerfs
J'lis plus la presse
Cela me stresse
Me sens perdu, perdu

Emilie Salamin-Amar

Récolte tardive, mais abondante...

Chers Lecteurs et Lectrices,

*L'Essor paraît six fois l'an, habituellement en février, **avril**, juin, août, octobre et décembre. Alors il ne vous aura peut-être pas échappé que le forum prévu pour avril ne paraît que maintenant, à la mi-mai. Nous vous prions de nous en excuser...*

*Bonne nouvelle, par contre, nous avons reçu tellement de matériel pour ce numéro qu'il a cette fois-ci **seize pages** au lieu des douze habituelles !*

Pour amortir le retard de ce numéro-ci et garder le rythme, le numéro de juin (forum libre) sera légèrement décalé mais expédié quand même le 30 juin prochain. Pour vos diverses contributions rédactionnelles, toujours bienvenues, voir détails en dernière page.

Laïcité : une *Genferei* de plus ?

Dans un arrêt du 23 décembre 2021, le Tribunal fédéral (TF) s'est prononcé sur les limites de la liberté de conscience et de croyance au regard d'une loi cantonale visant à protéger la laïcité de l'État.¹

En bref, une association vouée à la défense de la communauté musulmane contestait la constitutionnalité de plusieurs dispositions de la loi genevoise sur la laïcité de l'État (LLE/GE), adoptée le 26 avril 2018 par le Grand Conseil et approuvée le 10 février 2019 en votation populaire.

Le TF a notamment admis la compatibilité avec le droit constitutionnel fédéral de trois règles :

a) l'obligation faite aux membres du pouvoir exécutif cantonal et communal, aux magistrats du pouvoir judiciaire et aux agents de l'État d'observer la neutralité religieuse dans le cadre de leurs fonctions et de s'abstenir, lorsqu'ils sont en contact avec le public, de signaler leur appartenance religieuse par des propos ou des signes extérieurs.

b) la possibilité pour le gouvernement cantonal, à certaines conditions, de restreindre ou interdire le port de signes religieux « ostentatoires » sur le domaine public ou dans les bâtiments publics.

2

c) l'obligation de montrer son visage dans les administrations publiques, les établissements publics ou subventionnés, ainsi que dans les tribunaux.

Sur le fond, cet arrêt s'ouvre sur un considérant de principe qui relativise la portée de la liberté de conscience et de croyance protégée par l'article 15 de la Constitution fédérale, au motif qu'« il existe en Suisse des approches très différentes qui varient selon les sensibilités qui prévalent dans chaque canton ». En effet, aux termes de la Constitution, « la réglementation des rapports entre l'Église [par quoi il faut entendre toute communauté religieuse, chrétienne ou non] et l'État est du ressort des cantons ». Chaque canton peut donc avoir une approche spécifique de ces rapports, ce qui a pour conséquence qu'« en Suisse, s'agissant des rapports entre l'État et les différentes communautés religieuses, cohabitent vingt-six systèmes cantonaux potentiellement différents ».

Ainsi, le canton de Genève a opté depuis le début du XXe siècle pour une séparation très nette entre les communautés religieuses et l'État, ce qui l'a conduit à inscrire le principe de laïcité de l'État dans sa nouvelle Constitution cantonale (article 3).

La LLE/GE serait donc, selon le TF, « l'expression de cette 'approche genevoise' de la question, qui [...] attache une grande importance à la laïcité de l'État ». Autrement dit, une nouvelle *Genferei* ...

Vérité en deçà de la Versoix, erreur au-delà ?

Cette conception « fédéraliste » et relativiste du principe de laïcité de l'État est pour le moins discutable.

En effet, quel rapport y-a-t-il entre un système de reconnaissance et de financement des institutions religieuses où chaque canton fait ce qu'il veut et l'interdiction d'une pratique religieuse ou prétendue telle ?

Dans le litige soumis au TF, ce ne sont pas de simples questions d'ordre administratif qui étaient en cause mais l'étendue du droit d'un canton d'interférer, au nom de la laïcité, dans certains comportements individuels.

Concrètement, un canton peut-il interdire à un conseiller d'État de confession juive de porter une *kippa* dans l'exercice de ses fonctions, à une juge de confession musulmane d'arborer un *hijab* quand elle siège dans un tribunal, à un employé communal de confession sikh de venir au travail en turban ? Et est-il permis à une enseignante de confession catholique de se signer avant de commencer sa leçon d'algèbre ?

Dans aucun des actes de la vie civile, politique ou sociale, la démocratie ne fait intervenir, légalement, la question religieuse.

— Jean JAURES

La réponse à ces questions ne saurait dépendre d'une législation cantonale variant en fonction de la « sensibilité » de la population, mais doit au contraire faire l'objet d'une interprétation uniforme sur l'ensemble du territoire. Ce qui est précisément la fonction du TF dans le domaine de la liberté religieuse ou des autres droits fondamentaux garantis par la Constitution.

Si, à la faveur d'une élection, une nouvelle majorité, opposée au principe de laïcité de l'État, abroge ou modifie une loi telle que la LLE/GE et que le TF, saisi d'un recours, se borne à constater qu'en matière de liberté religieuse « il existe en Suisse des approches très différentes, qui varient selon les sensibilités qui prévalent dans chaque canton », il n'aura pas joué son rôle de gardien de l'ordre constitutionnel.

Or, de leur côté, les activistes religieux ne cessent de vouloir imposer leurs conceptions dans des domaines aussi sensibles que, par exemple, la théorie de l'évolution des espèces, l'éducation sexuelle, l'interruption de grossesse ou le suicide assisté.

C'est pourquoi il est nécessaire d'imposer dans tout le pays le respect du principe de laïcité de l'État, quelles que soient, par ailleurs, « les sensibilités qui prévalent dans chaque canton » à ce sujet.

Raymond Spira

1 2C_1079/2019 : ATF 148 I 160.

Initiative freins aux coûts

On m'a signalé qu'un examen sanguin en Suisse coûte 31 fois plus cher qu'en Allemagne. Le Centre, ancien PDC, fait le constat que certains médicaments sont vendus en Suisse 5 fois plus cher qu'à l'étranger.

Il ajoute que des factures sont envoyées par des hôpitaux alors qu'elles seraient bien inférieures par un service ambulatoire. Le dossier électronique du patient permettrait d'économiser 300 millions.

Par une initiative populaire, le Centre propose de diminuer les coûts de la santé qui ascendent à 38 milliards de francs par année, 104 millions par jour. Sans diminuer la qualité des soins, il serait possible de faire 6 milliards d'économies. Le texte soumis au vote est le suivant : « Art. 117, al 3 et 4 : La Confédération règle, en collaboration avec les cantons, les assurances-maladies

et les fournisseurs de prestations, la prise en charge des coûts de l'assurance obligatoire des soins de manière que, moyennant des indications efficaces, les coûts évoluent conformément à l'économie nationale et aux salaires moyens. Elle introduit à cet effet un frein aux coûts ». S'y ajoute des dispositions transitoires à l'article 117, si deux ans après l'acceptation, rien n'a changé.

Mon avis est mitigé. Tout ce qui est proposé dans cet article 117 existe déjà sans produire de résultats. Cela ne semble que de la poudre aux yeux même si l'idée de s'attaquer aux coûts est très positive. Merci de dénoncer encore une fois le mauvais financement de la santé en Suisse, mais je dis **non** à une correction de la Constitution qui enfonce des portes ouvertes.

Primes d'assurance-maladie à 10% du revenu

3

Le système est à bout de souffle. Il convient maintenant de faire en Suisse comme dans le canton de Vaud. Que les riches et les pauvres n'aient pas à payer plus que 10% de leurs revenus pour être assurés.

Rappelons que si les riches ne payent que 2 ou 3% de leurs revenus pour cette assurance obligatoire, les pauvres en payent jusqu'à 30%, surtout s'ils ont de la famille. En 2023 ces primes ont augmenté de 8,7%.

Elles ont plus que doublé en 20 ans. La Confédération n'a pas de problèmes financiers. Lorsqu'il s'agit de sauver une banque qui faisait des déficits et dont les directeurs ont siphonné 32 milliards de salaires et de bonus en 10 ans, la Confédération en a les moyens.

Comme elle est prête à abandonner sa neutralité pour « collaborer » à une guerre aux portes de l'Europe et gonfle démesurément son budget militaire.

Cette Confédération n'hésite jamais à baisser les impôts des plus riches et il faut que la gauche lance

des référendums pour limiter les dégâts. Il n'y a donc aucune raison qu'elle ne s'engage pas plus pour soutenir le peuple, dont 52% des ménages ne s'en sort plus à cause des primes de l'assurance-maladie.

Il s'agit d'écrire dans l'article 117, al. 3 : « Les assurés ont droit à une réduction de primes de l'assurance maladie. Les primes à la charge des assurés s'élèvent au maximum à 10% du revenu disponible. La réduction des primes est financée à raison de deux tiers par la Confédération ; le solde est financé par les cantons ».

S'ajoutent des dispositions transitoires à l'article 197 qui soulignent bien le peu de confiance que nous pouvons avoir dans la majorité des chambres fédérales. Elles précisent que si dans les 3 ans cette volonté populaire n'est pas respectée, le Conseil fédéral devra agir par ordonnance. Ma conviction est faite. Il faudra dire **oui** à cette proposition.

Pierre Aguet, Vevey

Que détruisons-nous pour manger ?

Que le paysan soit mon cousin ou une société anonyme, il est soumis aux contraintes économiques, à la pression des marchés et à celle des dettes bancaires.

L'agriculture industrielle est à but lucratif !

Le paysan se soucie donc du court terme ou au mieux du moyen terme. Les soins portés à la santé des sols passent après le souci du bénéfice. Il en résulte un appauvrissement des sols par perte de matière organique, par lessivage, par le tassement des machines, par la pollution aux pesticides. L'environnement naturel avec ses plantes sauvages, ses insectes, et ses prédateurs de parasites s'appauvrit aussi. Dès lors, la diversité des plantes cultivées et la grandeur de leur patrimoine génétique (*que les biologistes appellent le pool génétique*) se réduit à peu de choses. Le cumul de ces dégradations rend le système de production agricole très fragile.

La moitié de l'humanité vit en ville et ne fait pas confiance à un modèle décentralisé. Elle semble lui préférer le modèle actuel qui la nourrit et donne du travail aux urbains déconnectés du sol et de la nature. En fait, la ville est fragile, facile à affamer, dans un modèle logistique à flux tendu où trois jours suffisent pour vider les magasins.

Les animaux d'élevage devraient rendre leurs excréments à la terre, mais leur concentration dans des fermes toujours plus grandes rend ce retour vers les sols toujours plus difficile. La mauvaise conservation des fumures et leur épandage sont accompagnés de pertes d'azote qu'il faut compenser par de l'azote de synthèse. L'envoi des récoltes vers les villes est une exploitation sans retour des sels minéraux et des matières carbonées constituantes de l'humus. Les égouts salissent les eaux superficielles et souterraines au lieu de retourner aux champs, tant nous avons pris peur de leur toxicité. Pour illustrer le détournement de ce qui devrait retourner à la terre, il faut s'imaginer que la masse de tous les humains est presque aussi grande que la masse de tous les animaux d'élevage !

Agriculture industrielle et agriculture intensive

L'agriculture industrielle décrit une structure d'exploitation agricole. Elle contrôle une filière en cumulant le contrôle de plusieurs niches économiques, depuis la production jusqu'à la vente de détail, en passant par le le stockage, le transport, le conditionnement, la transformation. Un modèle qui fait penser à la structure des entreprises du secteur secondaire, plus qu'aux exploitations agricoles à structure familiale.

L'agriculture intensive (ou conventionnelle) décrit un ensemble de pratiques culturelles qui servent à sécuriser, maîtriser et maximiser l'approvisionnement en matière première végétale d'une industrie de transformation ou de grandes entreprises à but commercial et spéculatif. Dans certaines régions du monde, de grandes exploitations industrielles sont aux mains de l'industrie qui transforme la production végétale ou de grandes sociétés cotées en bourse.

Quand l'agriculture familiale est subordonnée aux contraintes de la production intensive, et prise dans une filière commerciale, il ne reste de l'entreprise familiale qu'un peu de folklore. Les agriculteurs ne participent plus aux dé-

cisions importantes sur l'orientation de la branche agricole. Quand les agriculteurs « montent sur Paris » avec quelques tracteurs, les médias leur font une place disproportionnée, s'apitoyant sur « nos pauvres paysans », leur tendant complaisamment le micro pour pourfendre l'écologie. Le débat de fond sur le mode de production agricole, le respect de la terre, le respect de la santé des consommateurs et la goinfrerie sans vergogne de la grande distribution est absent. Absent aussi le débat sur la possibilité de réorienter l'agriculture. Pas sûr que les syndicats paysans soient au service ni aux ordres des paysans, mais plus probable que les paysans soient aux ordres des syndicats et que ceux-ci soient discrètement pilotés en sous-main par l'agro-industrie et le grand capital de l'agro. En Suisse, par exemple, l'USP, syndicat paysan fortement majoritaire, prétend défendre l'agriculture familiale, alors que des barons de l'économie la plus libérale et dérégulée se cachent dans ses rangs. La grande distribution affiche aussi opportunément des images idylliques de l'agriculture familiale dans sa publicité, alors qu'elle fait tout pour soumettre les producteurs agricoles à son diktat au détriment du modèle d'entreprise familiale.

Dans le capitalisme et le libéralisme économique, le but lucratif est seul aux commandes: pas de partage, pas de pitié, pas de limite, pas de futur, pas d'humanité. Dans sa formule actuelle dominée par des intérêts tiers, l'agriculture familiale est totalement perdante. Le montant des dépenses de l'entreprise sont à prix fixe sur catalogue alors que les recettes sont dépendantes de la météo, de la bourse et de la politique, mettant les agriculteurs de nombreux pays dans la précarité.

Comment le commerce et l'industrie agro-alimentaire dictent leurs conditions aux paysans

Parmi les ficelles de la tyrannie du système d'économie libérale, on retrouve toujours l'endettement et l'encouragement à la surproduction, qui par la loi de l'offre et de la demande permet de baisser les prix. Dans les ruses, on retrouve aussi la réduction de la population des agriculteurs qui ne représentent actuellement plus que 2 % de la population active. Chaque jour, trois exploitations agricoles ferment en Suisse et les terres viennent agrandir celles des voisins, par le biais de l'endettement.

L'infiltration des principaux syndicats agricoles par l'agro-industrie, et la force disproportionnée du lobby agro-industriel dans les parlements permettent à l'économie de construire son modèle mortifère avec le consentement passif des agriculteurs.

La grande distribution peut s'entendre facilement sur les prix, tant elle s'est réduite aux enseignes de Migros, Coop et Fenaco.

Enfin, la suppression des barrières douanières à l'avantage des services et de l'industrie et au détriment des producteurs agricoles des pays industrialisés finit de mettre les agriculteurs dans une position totalement servile.

Philippe Morier-Genoud

Rédacteur invité, pour ce forum

Quand les «pauvres paysans» se font promoteurs immobiliers

La Suisse et les pays riches en général ont mis des limites légales aux libertés de la propriété foncière. Le paysage, la forêt, la terre cultivable, sont des biens communs. Des limites aux droits de la propriété privée ont été mises dans les lois pour les préserver, car les techniques modernes et l'énergie bon marché ont enlevé toute limite à nos capacités destructives.

Ainsi, la surface forestière et la structure des peuplements d'arbres sont entrées dans la loi au début du 20^{ème} siècle pour limiter la furie des rivières en crues et préserver les ressources en bois. Le territoire et l'organisation du paysage ont été protégés à la fin du 20^{ème} siècle, pour limiter le désordre. La terre cultivable n'a par contre pas encore reçu de protection stricte ! Presque tout l'agrandissement de la surface bâtie au cours du 20^{ème} siècle et de ce premier quart du 21^{ème} s'est fait en grignotant les terres agricoles.

Dès qu'une commune a épuisé ses réserves de terrain à bâtir, elle peut faire un nouveau plan directeur pour augmenter

ses surfaces constructibles. Les terres agricoles multiplient leur valeur dans ces changements d'affectation, d'un facteur 10 ou 100. Les paysans se retrouvent vendeurs et riches, ou parfois promoteurs, en développant eux-même le potentiel immobilier. Les fermes de villages sont transformées en habitation, et la nouvelle ferme est plantée au milieu des champs, avec la villa du propriétaire juste à côté.

Il serait urgent de réviser la loi sur l'aménagement du territoire pour limiter ce saccage, comme le propose maintenant l'association Pro Natura dans une initiative populaire. Dans le contexte de la grogne paysanne, il serait bien utile aussi d'interroger la comptabilité paysanne en prenant en compte cette particularité. Elle nous expliquera peut-être en partie pourquoi tous les paysans ne sont pas pauvres.

Mais ne comptons pas sur les associations paysannes, ni sur l'économie libérale pour nous offrir cette comptabilité sur un plateau... tant les intérêts des uns et des autres y sont intriqués.

6

Productivisme anti-nature ou respectueux de la nature ?

Prendre soin de la terre qui nous fait vivre, soigner le bien commun, rendre aux suivants la maison «Terre» aussi belle et productive que nous l'avons reçue. Les solutions alternatives à l'agriculture industrielle existent et elles sont efficaces. C'est possible, c'est simple, c'est une évidence et pourtant...

L'autre moitié de l'humanité celle qui n'habite pas en ville ou dans les pays riches, se nourrit encore sans technique mécanisée, sans pesticide et sans engrais chimiques.

L'agriculture biologique démontre elle aussi depuis des décennies des rendements élevés et plus durables que ceux de l'agriculture avec pesticides et engrais chimiques... Dès lors, qui croire ? Quel modèle suivre ?

Le sol est le support et la base physiologique de la production végétale. C'est un tissu vivant et complexe où interagissent des milliers d'espèces de plantes, de champignons, de bactéries et d'animaux vertébrés et invertébrés. S'y produisent mouvements de l'eau, mouvements des éléments nutritifs, mouvements des animaux et des végétaux, saisons, gradients de température, mouvements de l'air, déplacements de la matière organique en décomposition et ainsi construction de l'humus.

Comme on exploite les gens et les trompe, on exploite les surfaces agricoles et leurs sols sans assurer leur pérennité, en prenant sans leur rendre. Dans ce modèle d'exploitation, si on leur rend, ce sont des aides à court terme ajoutées d'effets

cachés pour le long terme, comme les engrais chimiques et les pesticides qui menacent les sols et les eaux dans la durée. Il existe pourtant un savoir-faire pour produire autrement. Voici en quoi il consiste...

- Nourrir les sols, les soigner, prélever avec mesure, leur offrir des stratégies gagnant-gagnant, qui permettent d'augmenter durablement leur productivité tout en augmentant durablement leur fertilité.
- Prendre soin d'eux pour assurer la santé des végétaux et la qualité de la nourriture produite.
- Sélectionner les variétés pour leur résistance autant que pour leur productivité ou l'aspect des fruits et des légumes sur les étals.
- Prendre soins de l'ensemble sol+plante comme on prévient nos maladies en mangeant, buvant et respirant bien. Par analogie avec ce bon sens terrien, on a utilisé l'idée de « soigner le terrain » en santé humaine.
- Sélectionner est un savoir faire ancestral. Pour les cultures et pour l'élevage, depuis des millénaires, l'humanité a sélectionné en partant de plantes sauvage pour arriver aux variétés de blé, de maïs, de choux ou de pommes que nous connaissons aujourd'hui.

Les bons effets de ces deux approches, celle des soins aux sols et cultures et celle de la sélection variétale traditionnelle, se cumulent et se complètent.

VMM, un réseau qui porte ses fruits

Dans des pays tropicaux qui regorgent de fruits, légumes et épices en tous genres, se nourrir sans détruire passe nécessairement par la conservation et le séchage des produits récoltés. Comment dès lors procéder à une conservation plus durable et équitable, tout en réduisant l'impact écologique de ces activités ?

C'est à cette question que répond un article de Jennifer Marchand, du Centre écologique Albert Schweitzer, à Neuchâtel, qui a bien voulu contribuer à ce forum.

Sur l'île de Madagascar, le projet VMM, un regroupement de sécheurs de fruits, légumes et épices (littéralement Vondron'ny Mpanamaina voankazo, legioma episy eto Madagasikara), se présente sous la forme d'un réseau de membres qui bénéficient de différents soutiens pour leur entreprise, autant au niveau de la transformation que de la commercialisation de leurs produits.

À ce jour, vingt-trois unités de production de séchage (UPS) sont membres du réseau, dont cinq coopératives de production et transformation, deux associations, de nombreuses petites entreprises ainsi que 878 autres producteurs de matières premières. Depuis sa création, c'est 10'500 kg de produits séchés qui ont été vendus sur le marché national et 9'200 kg sur le marché international. Pour devenir membres du réseau VMM, certains critères s'imposent, comme l'explique Mamivola Rakotondrainibe, chargé de projets filières au CEAS à Madagascar. « Pour devenir membre du réseau, une entreprise doit avoir de l'expérience en séchage de fruits, légumes, épices et être motivée. La pertinence du projet envisagé ou la vision de l'entreprise sont aussi des facteurs décisifs pour valider un nouveau membre dans le réseau. »

Cependant, oser se lancer dans la filière séchage à Madagascar nécessite une grande volonté et beaucoup de motivation. De la production au transport, jusqu'à la transformation et la distribution, le chemin est long. Pour les entrepreneur-es malgaches, faire partie du réseau VMM est donc un atout de taille dans le fonctionnement et le développement de leurs activités. Ces entrepreneur-es peuvent ainsi bénéficier de formations afin d'améliorer les critères de qualité, de plus en plus complexes, de leurs produits. Concernant les techniques de transformation, différents types de séchoirs plus efficaces sont pensés pour assurer ce standard de qualité. Pour offrir un soutien aux petites entreprises, des ateliers de production de séchoirs sont disponibles aux membres. On en compte trois à Antananarivo, la capitale, deux à Tamatave et un à Antsirabe. Finalement, grâce à différents appuis, ces UPS peuvent envisager un positionnement de leurs produits en vue d'une commercialisation sur le marché national et international et surtout permettre la pérennité de leurs activités et accéder à un prix plus équitable pour leurs produits.

Au-delà de ces aspects techniques, VMM est surtout un réseau de membres engagés, dont les relations et les échanges permettent un partage d'expériences et l'entraide. Pour certaines UPS, cela passe par un accès aux produits bruts, grâce aux producteur-trices membres du réseau, qui permet d'honorer des commandes qu'ils ne pourraient assumer seules, et pour d'autres, cela permet d'accéder à une source de financement indispensable pour se développer.

Pour la deuxième phase du projet, l'initiative sera proposée auprès de groupements dans de nouvelles zones d'intervention, dont l'Est de l'île.

VMM, c'est donc un réseau assurément, mais c'est aussi une envie de faire du projet un acteur principal reconnu en Afrique pour le développement de la filière du séchage de fruits, légumes et épices, afin d'améliorer les sources de revenus des producteurs-trices et transformateurs-trices à Madagascar dans une vision de développement durable.

Jennifer Marchand
Centre écologique Albert Schweitzer
www.ceas.ch

Les "Huiles" à Berne... En parle-t-on assez ?

Nous produisons en Suisse une huile de colza qui n'est pas une huile riche en acides gras trans saturés comme l'huile de palme (2~8% contre 45~55%). Ces acides gras trans sont responsables d'accroître le risque cardiovasculaire mais ils s'en fichent complètement quand ils votent au Parlement. Pourquoi? Est-ce à cause de leur incurie en connaissance sanitaire? Ou parce qu'ils ferment les yeux? L'huile de palme a des qualités indéniables pour la fabrication, elle plaît à l'agro-alimentaire (elle ne rancit pas, possède une bonne onctuosité, donne du croquant et du croustillant), et – Ô qualité bienheureuse – elle n'est pas chère.

Que dire ? Il faut choisir entre la bonne santé et cette huile de palme qui n'a encore pas le nez propre chez elle, si on pense à la déforestation massive et les drames chez les animaux dont le biotope est massacré. Bon, on peut mener l'âne à la fontaine, mais on ne peut pas l'obliger à boire. À nous de boycotter ce produit, malgré toutes les autorisations du monde !

Isabelle Marquart

Politique et «paperasserie»

La politique agricole devrait préserver un paysage agricole, une autarcie alimentaire, les valeurs naturelles et la qualité des eaux. Les concessions que la Suisse a faites aux pays grands producteurs d'aliments et de fourrages dans le cadre des accords de commerce pour pouvoir exporter par ailleurs ses montres, ses banques et ses assurances, l'obligent à compenser les différences de coûts de production qui empêchent les produits suisses d'être compétitifs.

Comme les règles du libre échange mettent des limites à ces aides, la Suisse contourne l'obstacle en achetant des services aux agriculteurs, en particulier à but de protection de la nature. Une partie importante de la paperasserie administrative dont se plaignent les agriculteurs est liée aux mesures de compensation qui s'avèrent pourtant peu efficaces et qui sont déloyales vis-à-vis du deal initial qui prévoyait de libérer nos produits bancaires et leurs produits agricoles de droits de douanes. Encore une fois, face à la puissance des acteurs du commerce et de l'agro-industrie, la politique a beaucoup de peine à faire le poids.

PMG

.vs. Le «Bio» en quelques mots

Le BIO a pour objectifs le respect de l'environnement et de la protection du climat, de la biodiversité, de la santé humaine et du bien-être animal. Seuls les produits qui en sont issus peuvent porter le logo bio européen, le bourgeon ou la marque AB. La production biologique produit ainsi une grande variété de denrées alimentaires de qualité qui répondent à la demande des consommateurs pour des biens produits par l'utilisation de procédés qui ne nuisent pas à l'environnement, à la santé humaine, à la santé des végétaux ou à la santé et au bien-être des animaux. Cette réglementation favorise aussi les circuits courts de distribution et les productions locales dans les divers territoires.

Progressivement, l'État reconnaît l'existence d'une «agriculture n'utilisant pas de produits chimiques, ni pesticides de synthèse» et celle-ci est encadrée au niveau européen en 1991. En Suisse, vous pouvez revenir sur l'histoire du bio en lisant l'interview de Werner Scheidegger, co-fondateur de Bio suisse: www.bio-suisse.ch/fr/vivre-bio-suisse/blog/posts/2021/07/histoire-bio-suisse-et-biofarm.html

Et l'«Agroécologie», c'est quoi ?

C'est une façon de concevoir des systèmes de production harmonieux et durables, qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à **préserver les ressources naturelles**. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Elle implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que **les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou améliorés tout en améliorant les performances environnementales**.

L'agroécologie réintroduit de la **diversité** dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (ex : diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques...) et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré.

C'est l'**agronomie** qui est au centre des systèmes de production agroécologiques. De solides connaissances dans ce domaine sont donc indispensables.

Chaque évolution vers un système de production agroécologique doit être raisonnée au cas par cas, en fonction notamment du **territoire** (conditions pédo-climatiques, tissu socio-économique), mais aussi des objectifs de l'exploitant (qualité de vie).

L'agriculteur adapte les techniques à ses parcelles, en particulier à travers **une série d'expérimentations** dans ses propres champs. Ces démarches d'expérimentations peuvent être conduites individuellement ou collectivement, avec d'autres agriculteurs et/ou conseillers, en s'appuyant notamment sur l'expertise des acteurs sur leur milieu.

Enfin, l'agroécologie dépasse les simples gains d'efficacité des diverses pratiques d'un système de production, telles que le réglage fin des pulvérisateurs de produits phytosanitaires ou le raisonnement des apports d'intrants. L'agroécologie révisé les systèmes de production en profondeur : nous sommes dans le domaine de la **reconception des systèmes de production**.

Les dynamiques des eaux, les cycles bio-géochimiques, les épidémies ou les pullulations de ravageurs sont liés à des échelles plus vastes que celles des parcelles cultivées. Aussi, le passage à l'agroécologie doit aussi être pensé à l'échelle des territoires.

Recherche BIO et agro-éco: **MBe**

Remettre les excréments humains dans le cycle des éléments

La prudence que nous développons vis-à-vis de nos excréments est culturellement très forte et justifiée par le risque d'échanges de germes pathogènes. L'hygiène est le comportement adopté face à ce risque, avec le lavage, la désinfection et l'évacuation des excréments qui sont transportés par l'eau vers des centres de traitement.

Saviez-vous que jusqu'en 2000, les boues extraites des eaux usées étaient rendues aux champs ? Malheureusement, le système en vigueur – qui mélange maintenant toutes sortes d'eaux usées – a rendu ces boues toxiques, d'où l'interdiction de leur valorisation !

La toxicité des boues de traitement des eaux usées est le résultat de leur traitement centralisé, lequel rassemble des eaux de qualités très différentes. Les eaux usées de l'habitat sont en général peu toxiques et riches en matière organique et en fertilisants agricoles, tandis que les eaux industrielles et artisanales sont plus chargées en substances toxiques et moins en matière organique recyclable.

Dans l'habitat lui-même, les eaux de qualité différentes pourraient être séparées; ainsi, les eaux de chasse de toilettes et les eaux grises de douches et des machines à laver peuvent être traitées distinctement en vue d'une plus grande efficacité de traitement et d'une meilleure valorisation des sous-produits.

Même l'urine et le papier-caca peuvent être séparés dans des toilettes à séparation, en vue d'un traitement et d'une utilisation différenciée. Pour illustrer ce cas, on rappelle que l'urine ne contient pas de pathogènes contaminants par voie orale et pourraient être utilisées sans traitement dans l'agriculture, posant moins de problèmes sanitaires que les lisiers animaux, qui eux, mélangent solides fécaux et urine.

Nos eaux noires, contenant les crottes et le papier, peuvent être décomposées sur des filtres aérés, pour perdre du volume et perdre leur microbes pathogènes avant d'être valorisés aux champs.

Les progrès dans ce sens sont plus le fait d'initiatives de recherches citoyennes que de nos hautes écoles. Mais les choses pourraient changer, tant le traitement centralisé pose de problèmes d'efficacité et de coûts.

Les mesures pour compenser la rupture du cycle des éléments se payent cher: le phosphore est remplacé par du phosphore minier, fortement pollué aux métaux lourds, et l'azote de nos excréments (qui partent à la

rivière) sont remplacés par de l'azote industriel tiré de l'atmosphère, au prix d'un litre de mazout par kg de nitrate d'ammonium produit.

Philippe Morier-Genoud

*Nous ne pouvons déceimment publier cet article sans évoquer la mémoire de notre ami **Pierre Lehmann** †2021, un des pionniers romands des toilettes sèches, qui ne cessait de nous rappeler à tous que «faire pipi dans l'eau potable» était (et reste !) une aberration.*

L'Équipe de L'Essor

La patience des paysans

Les tracteurs sur les routes disaient cet hiver que les paysans européens perdent patience. Et pourquoi donc ?

Bien évidemment eux savent pourquoi, alors que le commun des mortels imagine que c'est pour leur colère devant les grandes marges que prennent les intermédiaires entre eux et les consommateurs. Ou pour leurs difficultés à concurrencer les fruits et légumes qui viennent de l'extérieur ! Et pourquoi pas aussi pour rappeler aux gouvernements que le travail des paysans concourt grandement à la conservation des paysages, et que tout travail mérite reconnaissance financière.

Les paysans sont des indépendants qui doivent se débrouiller pour gagner leur vie malgré la concurrence. Comme d'ailleurs les indépendants de chaque métier ! Exemple d'une manière de se débrouiller dans les années 1940/50 où existaient déjà les coopératives : une famille apportait ses fruits

et légumes à la coopérative dont le siège se trouvait au milieu de son village. Et un de ses voisins apportait ses récoltes dans un autre village à une personne qui les vendait aux marchés dans les villes ! L'un d'eux a choisi la solidarité locale tandis que son voisin n'a pas ménagé sa peine en roulant quelques kilomètres pour un meilleur gain ! D'où mon injonction aujourd'hui : vous, gens de la terre, unissez-vous pour vendre directement aux consommateurs ! Faites-le sur les marchés, mais aussi, coffre ouvert, régulièrement dans les rues des villes et des villages !

Que ces braves travailleurs – que je remercie de nous nourrir – trouvent une manière d'approcher les consommateurs et persévèrent dans leur choix. Plus facile à dire qu'à faire, me direz-vous, mais les cortèges de tracteurs sur les routes résolvent-ils le problème ?

Pierrette Kirchny

Le point du vue des Magasins du Monde

Les Magasins du Monde pratiquent un commerce équitable et solidaire. Qu'est-ce que cela signifie exactement? Cela signifie que, par souci d'équité, nous devons payer un juste prix aux personnes qui produisent ce que nous consommons.

Et que par solidarité, nous devons faire attention à ce que le lien commercial qui nous lie avec ces personnes soit aussi pérenne et durable, donc établi autour d'une responsabilité commune envers l'humain et l'environnement. L'environnement est global, en anglais on parle d'ailleurs de « *global warming* » pour dire réchauffement climatique.

Préserver nos sols ne rimerait à rien si par nos achats, nous contribuons à détruire des sols ailleurs sur la planète. De plus, nous avons une responsabilité envers les pays du Sud, car ce sont eux qui subissent le plus les effets du changement climatique alors que ce sont ceux qui y contribuent le moins... Les **MdM** ont récemment mené une campagne intitulée « *Un climat de solidarité* ». Ils ont décidé de faire comparer, par un organisme externe spécialisé, le bilan carbone d'un chocolat du commerce équitable par rapport à un chocolat du commerce conventionnel et même celui d'un sucre de canne équitable par rapport à du sucre de betterave suisse.

Cette démarche était risquée, puisque les produits vendus aux Magasins du Monde viennent souvent de loin et doivent par conséquent être acheminés jusqu'en Suisse. Mais premièrement, et jusqu'à preuve du contraire, le café et le cacao ne poussent pas sous nos latitudes. Si nous voulons continuer à faire du chocolat l'emblème de la Suisse, nous devons donc bien importer au moins du cacao. Et deuxièmement, il s'est avéré que malgré le transport, le bilan carbone des produits des **MdM** affichait de meilleurs résultats ! Pourquoi ? Justement grâce à cette logique de responsabilité commune : dans la filière dite « intégrée » du commerce équitable des **MdM**, l'attention est portée à toutes les étapes de la production, jusqu'à la commercialisation.

Le fait de ne pas défricher pour produire des monocultures, par exemple, est un facteur essentiel de bien-être des sols, du climat et des populations locales qui peuvent ainsi garder une agriculture de subsistance en parallèle des autres productions. Car les produits du commerce équitable pratiqué par les **MdM** proviennent souvent de projets cultivés en agroforesterie. L'agroforesterie permet de tenir compte du terrain, de respecter la biodiversité (voire de l'améliorer, de la restaurer), des besoins en eau, du respect des sols, etc.

Dans le même ordre d'idée, la prime du commerce équitable permet aussi de passer en bio, de mettre en place des pratiques culturelles vertueuses et de trouver et d'implémenter des moyens de lutte contre les effets du changement climatique. Certains projets équitables

permettent aussi de protéger la faune, à l'exemple du café Orang Utan, qui préserve l'habitat des grands singes menacés d'extinction.

Connaître l'origine des produits que l'on consomme et avoir un vrai lien avec les coopératives qui produisent loin de chez nous est important. Cette responsabilité citoyenne se paye d'un prix à la consommation parfois (pas toujours) un peu plus élevé et grâce à l'engagement bénévole des personnes qui s'engagent pour faire vivre le mouvement des **MdM**.

L'exemple des fruits *TerrEspoir* du Cameroun

Par un prix équitable, les producteurs de fruits de la Fondation *TerrEspoir* au Cameroun peuvent échapper à la pression des acheteurs du marché capitaliste, qui répondent à la loi de l'offre et de la demande dans un strict but de profit (sociétés à but lucratif) sans aucun souci des effets environnementaux et sociaux délétères liés à leur activité. Au Cameroun, les familles qui cultivent les fruits exotiques distribués par la filière intégrée montée par la Fondation *TerrEspoir* et commercialisée notamment par les **MdM**, nous demandent de créer plus de débouchés pour que d'autres familles, conscientes des effets et du bien-fondé de ce type de commerce, puissent intégrer le groupement.

Décroissance

Le modèle de la croissance économique sans fin qui nous emmène inexorablement à l'impasse, par la surpopulation de l'homme et de ses animaux d'élevage, par le réchauffement de la planète, par l'extinction des espèces, la destruction de la forêt, des océans, des sols cultivables, n'est pas le seul modèle possible.

Dans ce modèle où le capital décide plus que le politique, la cupidité est le moteur et l'intérêt collectif passe loin après les intérêts particuliers.

Les mouvements citoyens sont bien en avance sur la démarche politique en matière de recherche d'autres modèles. Tous reconnaissent la décroissance, la sobriété, le respect de la nature, la diminution importante de la viande dans l'alimentation, le partage des ressources, le rétablissement des cycles naturels et la mise en place d'une économie circulaire sans déchets, comme des incontournables.

Les citoyens responsables ne peuvent que s'engager librement et individuellement dans cette recherche et mettre en pratique ces modèles alternatifs pour en démontrer la faisabilité.

Malheureusement, une crise comme celle, planétaire, qui est en cours n'évolue pas spontanément vers une démarche re-constructive. Quand l'impasse annoncée se concrétisera, ces modèles pourront être reproduits à l'échelle de la société.

De la levure de bière pour appâter les mouches du fruit

Déchet non valorisé par les grandes brasseries du Burkina Faso, la levure de bière pourrait bien devenir l'alliée numéro un des productrices-teurs de mangues du pays. Sur la base des recherches du Centre National de Spécialisation en Fruits et Légumes de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), le CEAS a fait tester un nouveau système de lutte biologique contre les mouches du fruit, des ravageurs qui détruisent parfois totalement les récoltes. Les résultats publiés en juin 2023 dans l'African Scientific Journal sont plus que prometteurs.

Les fruits d'une recherche: «J'ai constaté qu'avec les formulations de l'appât alimentaire local, j'ai eu beaucoup plus de mangues qu'avec l'appât alimentaire commercialisé donc j'ai eu beaucoup plus d'argent avec l'emploi de celles-ci». Ce témoignage, c'est celui d'un propriétaire de vergers de la commune rurale de Moussodougou dans le Sud-ouest du pays. Il a été recueilli dans le cadre de l'étude scientifique «Performance technico-économique de l'appât alimentaire local à base des déchets de levure de lutte contre les mouches des fruits du manguier au Burkina Faso», publiée ce mois de juin dans l'African Scientific Journal.

Ses auteurs ont documenté l'efficacité d'un nouveau moyen de lutte biologique contre les mouches du fruit. Et leurs résultats sont sans appel ! Développée par l'INERA et soutenue par le CEAS, cette solution se base d'une part sur l'attrait des mouches du fruit pour la levure de bière, et d'autre part, sur l'effet insecticide des graines de jatropha, une plante vivace cultivée sur place. Effectués sur 3 vergers de 7 hectares, les tests ont montré une efficacité allant de 78% à 85%. Mieux encore, la solution s'est révélée meilleure que d'autres solutions, non compatibles avec la culture biologique.

Meilleure pour le porte-monnaie aussi

Les auteurs de l'étude ont comparé cette solution avec la principale substance commercialisée sur place,

le «success appât». Selon eux, chaque franc investi par un-e producteur-trice dans la solution développée dans le cadre du projet rapporte **1.6** franc, bien mieux qu'avec le success appât. Cette donnée est capitale dans la recherche de solutions contre les mouches du fruit car c'est bien le coût des intrants qui retient souvent les productrices-teurs à consentir à cet investissement. La plupart d'entre eux sont en effet des petits producteurs avec de très faibles moyens.

Avec près de 64 000 emplois directs et indirects concernés, on mesure ainsi le potentiel que revêt ce projet démarré en 2021. Depuis cet été, le CEAS s'est lancé dans la seconde phase de ce projet qui consiste à élargir les surfaces de tests et à encourager la création d'une start-up pour la production de cet appât biologique. Il s'agira également d'entreprendre un travail de promotion auprès des autorités et des producteurs. trices, à travers leur interprofession notamment. La route est encore longue mais avec de tels résultats, le CEAS et l'INERA sont confiants que cette nouvelle solution de lutte biologique puisse s'imposer dans le pays et au-delà.

Pour découvrir les résultats détaillés de cette étude :

zenodo.org/record/8039494

Patrick Kohler

Petit Quizz personnel (à vos stylos !)

Est-ce que vous mettez de côté vos déchets végétaux pour qu'ils soient compostés et retournent à la terre ?

Si oui, les compostez-vous vous-même ? Avez-vous recours aux services de la commune ?

À un compost simple, au fond du jardin ? À un bac de lombricompost ? Autre solution ?

Est-ce que vous jardinez ?

Si oui, quoi ? Est-ce essentiellement des fleurs d'agrément ?

Ou faites-vous pousser des végétaux alimentaires ?

Participez-vous à un jardin collectif ? En existe-t-il près de chez vous ? Dans votre ville ?

Au jardin, partagez-vous vos connaissances avec d'autres (amis, voisins, enfants de votre entourage) ?

Achetez-vous de préférence des produits locaux, provenant de moins de 50 km ?

Faites-vous des conserves traditionnelles ? (choucroute fermentée, confitures de fruits, autres)

Si l'occasion vous était offerte, essaieriez-vous des toilettes sèches, des lombritoilettes, ou autres ?

La souveraineté alimentaire passera-t-elle par les urnes ?

Pour agir face à la colère légitime des paysans de notre pays, le Parti Ouvrier et Populaire (POP) a récemment déposé au Grand Conseil vaudois une initiative parlementaire pour une souveraineté alimentaire cantonale.

Cette initiative, point clé de leur programme, est une réponse à la fronde agricole qui gronde dans le canton de Vaud et en Europe. Elle vise à répondre aux besoins de la petite paysannerie et aux défis contemporains tels que le dérèglement climatique, le besoin de sécurité alimentaire et la nécessité d'une production durable et équitable.

En 2021, le canton de Vaud comptait 3 602 exploitations agricoles, générant 12 649 emplois, s'affirmant comme un des plus grands cantons agricoles de Suisse.

Cependant, avec les accords de libre-échange, la pression des importations et la disparition quotidienne d'exploitations, il est devenu impératif de repenser notre approche de l'agriculture. L'importance de réduire notre dépendance aux importations est devenue évidente, surtout à la lumière des récentes crises sanitaires et géopolitiques. La concurrence déloyale des produits étrangers menace les producteurs locaux, lesquels peinent à obtenir des prix justes pour leurs produits face aux deux géants de la distribution que sont Migros et COOP notamment.

Pour inverser cette tendance, l'initiative propose d'inscrire dans la constitution vaudoise le principe de

souveraineté alimentaire « visant à garantir l'accès à une alimentation saine, variée et de qualité ainsi que la durabilité de l'utilisation de la terre en faveur des besoins de ses habitants ».

Le canton devrait donc également garantir le droit de la population à décider de son propre système alimentaire et de production. Cette initiative s'inspire de réussites historiques suisses en matière de souveraineté alimentaire, notamment la loi de 1938 sur l'approvisionnement du pays et l'initiative populaire fédérale de 2018. Bien que cette dernière ait été rejetée, le POP propose aujourd'hui une vision plus concise et ciblée.

Ils espèrent qu'à l'instar du Tessin, le canton de Vaud devienne un modèle pour une agriculture durable et équitable, au sein de notre pays et au-delà.

selon **Zakaria Dridi**

Nous savons qu'environ 3 exploitations agricoles disparaissent chaque jour en Suisse. Paradoxalement, les terres agricoles manquent pour les personnes qui souhaiteraient se lancer dans une agriculture non conventionnelle, c'est-à-dire non liée à l'agrobusiness.

La souveraineté et la résilience alimentaire peuvent revêtir plusieurs formes. L'action politique en est une. Souhaitons-leur bonne chance !

En conclusion de ce forum, nos chaleureux remerciements à **Philippe Morier-Genoud** fidèle abonné et notre rédacteur invité pour ce thème. Philippe a rédigé et/ou sollicité l'essentiel des articles du forum. Merci à lui !

Appel: Si vous maîtrisez un thème qui ferait un forum intéressant pour un numéro et que vous connaissez des gens que vous pourriez solliciter pour rédiger des articles, contactez-nous afin d'explorer cette possibilité.

Le 3 mars 2024 : Triomphe de la solidarité

Malgré les mensonges des partis de droite, des milieux économiques et du Conseil fédéral, malgré les interventions indécentes d'anciens conseillers fédéraux qui ont une retraite à vie de 23.000 francs par mois, malgré la tentative de certains adversaires de dresser les générations les unes contre les autres, l'initiative visant à verser une 13e rente AVS a remporté un véritable triomphe. Tant le peuple (58,2%) que les cantons (15 sur 23) ont infligé un véritable camouflet à ceux qui prônaient le statu quo et, de fait, le maintien de l'inflation sans aucun correctif.

Outre la netteté du score, le plus étonnant dans ce vote est que la gauche et les syndicats ont récolté des voix bien au-delà de leur influence traditionnelle. Cela prouve deux choses: 1) que le pouvoir d'achat est une préoccupation essentielle de la population suisse; 2) que certains partis politiques sont complètement

coupés de leur base. On sait par exemple que les 60 parlementaires de l'UDC ont voté contre l'initiative au Conseil national alors que le 55% de leurs électeurs ne les ont pas suivis.

Il faudra maintenant trouver le financement pour payer cette 13e rente AVS. Les solutions ne manquent pas: légère augmentation de 0,8% des cotisations AVS (0,4% à charge de l'employeur et 0,4% à charge de l'employé), introduction d'une microtaxe sur les transactions financières, impôts sur les successions de plus de 50 millions de francs. Mais on peut malheureusement craindre que le Conseil fédéral et les partis bourgeois proposeront une augmentation de la TVA ou une hausse des impôts, deux mesures contraires aux intérêts des plus démunis. Il faudra rester vigilant pour que la victoire du 3 mars ne se transforme pas en défaite.

Rémy Cosandey

Coup de patte

Révolution hic et nunc !

Ainsi, l'Occident, se serait désarmé. Trop confiant, endormi dans une torpeur naïve, crédule et trompé par les juteuses et aveuglantes promesses d'un commerce exponentiel qui devait aplanir toutes les velléités belliqueuses et impérialistes du monde en le noyant sous une épaisse couche de \$ et d'€ pendant que le tsar – et d'autres – ont bercé le monde de faux espoirs en le roulant dans une indigeste farine.

Nous sommes tous désireux de cette PAIX qui se refuse, nous étions pourtant prévenus, si vis pacem, para bellum. Nous avons été de grands naïfs et nous le constatons aujourd'hui : la raison, le pacifisme, l'humanité, le bon sens et même l'«État de droit» n'ont aucune emprise sur les dingues qui jouent avec le monde et quelques uns de ses habitants.

A juste raison, nous avons contesté les pharaoniques budgets militaires, nous les avons opposés aux besoins sociaux, qui ne sont que la conséquence de l'injustice sociale induite par les « complexes militaro-industriels », lesquels assurent, quoi qu'il arrive, un chiffre d'affaire en progression, inondant la planète d'armes de plus en plus sophistiquées, de plus en plus robotisées et de plus en plus onéreuses. Leurs coûts vont de pair avec leur inutilité, puisqu'elles se neutralisent les unes les autres dès qu'on les utilise. On se gausse ici de la modernité de tel ou tel char d'assaut comparé à son équivalent opposable, alors qu'on se plaint-là de missiles rudimentaires (donc moins chers) qui infligent des dégâts à leurs pendants plus élaborés.

L'époque veut que mères et épouses hésitent de plus en plus à exposer fils et maris à ces combats sans cause. La guerre est désormais économique (elle l'a toujours été), informatique, technologique et financière. Elle se pratique derrière des pupitres de commandes. La question est désormais posée : Pourquoi sommes-nous incapables de vivre en harmonie ? Pourquoi faut-il qu'il y ait un état de guerre permanente ? Pourquoi élisons-nous encore des dirigeants assoiffés de sang, belliqueux, revanchards et conquérants ?

Si l'on considère tout ça avec un peu de hauteur, nous filons droit vers une gigantesque guerre civile planétaire. Le temps est venu de se soulever, de dire halte au massacre. Chaque mort, fût-il de Gaza ou de Tel-Aviv, noyé en Méditerranée ou abattu dans son village africain, Ukrainien ou Russe, est un mort de trop. Tout le monde connaît la solution, mais personne ne veut la mettre en pratique. Il faut désarmer la planète au lieu de l'armer. Rassurez-vous, l'agressivité humaine survivra, mais à poings nus, elle fera beaucoup moins de dégâts. Alors quoi ? On se révolte ? On s'offre une petite révolution citoyenne et on impose la paix ? Vous, je ne sais pas, mais moi j'aimerais bien ça.

Marc Gabriel

Coup de griffe

Faut se méfier de tout !

Après s'être régalé d'un bon plat de viande, d'un met vegan, végétarien ou végétalien, habituellement, on se préoccupe de son hygiène dentaire et l'on se lave les dents. Certaines personnes possèdent une brosse à dents connectée Bluetooth. On peut se poser la question à quoi cela peut-il servir de piloter sa brosse à dents à l'aide d'un téléphone portable ? Pour mieux se brosser les quenottes, pardi ! Grâce à son logiciel IA auquel votre brosse est connectée, vous pouvez vérifier si le temps de brossage est respecté, si vous appuyez trop sur certaines parties de vos fragiles gencives, ou si vous avez négligé un secteur de votre dentition. Pour profiter de ces précieuses indications, vous devez au préalable remplir un questionnaire sur le site de la brosse à dents intelligente : nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone, etc. Ce qui veut dire en clair que vous allez alimenter ces fameuses banques de données qui sont revendues à prix d'or sur le darkweb. Et donc, très probablement, vous avez été piraté comme tous les propriétaires de ce gadget à la mode. Par contre, ce qu'il faut savoir, c'est que la Suisse est le seul pays au monde à avoir été victime de cet étrange, pour ne pas dire, incompréhensible piratage.

Alors que les brosses à dents suisses vibraient dans les salles de bain, dans la même semaine, les agriculteurs français et autres membres du marché commun européen montaient sur leurs tracteurs pour manifester contre les décisions imposées par Bruxelles.

Mais, vous direz-vous, quel est le point commun entre un agriculteur en colère et une personne lambda soucieuse à l'extrême de son hygiène dentaire ? La surveillance ! Eh oui, lorsque vous vous lavez les dents avec une brosse à dents connectée, vous êtes observé à la loupe, au téléobjectif, jusque dans votre salle de bain ! Et les agriculteurs, me direz-vous ? Ils sont surveillés par satellite ! Non, ils ne se lavaient pas les dents sur leur tracteur. Par contre, le satellite-espion balaye le paysage de toute l'Europe, les terres en jachère doivent le rester, et les cultures imposées par Bruxelles aussi, au risque d'être lourdement pénalisées par des diminutions des subventions.

Moralité de ces deux histoires, un bon conseil, souriez lorsque vous mettez le nez dehors, un satellite se balade au-dessus de nos têtes. Et de grâce, évitez de vous laver les dents en petite tenue, on ne sait jamais... votre pommeau de douche connecté pourrait être équipé d'une petite caméra. Ah... Parlez-moi de la domotique... Plus moyen d'avoir une vie privée ! Sacrée dent bleue !

Emilie Salamin-Amar

46^e Journées de Soleure : dystopies, soleil et record de fréquentation.

C'est sous un soleil radieux qu'ont eu lieu, du 10 au 12 mai dernier, les 46^e Journées littéraires de Soleure. Elles ont accueilli un public attentif, enthousiaste et plus nombreux que lors des précédentes éditions. Dès le vendredi matin les divers événements faisaient presque salles comblées.

Au cœur de ces journées, ce sont 74 auteur·ices et traducteur·ices invité·es avec leur dernière publication. L'un des moments forts fût la discussion intergénérationnelle entre Ariane Koch et Theres Roth-Hunkeler autour du vieillissement des femmes face aux modèles existants. Les deux autrices ont appelé, dans et en-dehors de leurs textes, à une meilleure représentation des femmes âgées.

D'autres ont parlé d'intelligence artificielle avec humour, critique et curiosité – sous les applaudissements du public. Et comme lors des années précédentes, des lectures en plein air devant les escaliers de la cathédrale Saint-Ours ont eu beaucoup de succès : des auteur·ices de tous les horizons ont donné en allemand, français et italien un aperçu varié de la production littéraire actuelle.

Et en amont du festival se sont aussi déroulées les Journées Littéraires pour les enfants et la jeunesse.

Prix suisse du « Livre jeunesse 2024 »

Ce Prix, doté d'un montant de 10 000 frs, a été décerné à l'illustratrice fribourgeoise Fanny Dreyer et à l'autrice belge Victoire de Changy, pour leur album **Collections** publié aux éditions La Partie.

Fanny Dreyer, née en 1987, a grandi à Fribourg. Elle a étudié à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, où elle vit aujourd'hui. Elle est illustratrice, graphiste et décoratrice. Victoire de Changy est née en 1988 à Bruxelles, où elle vit toujours. Elle écrit des romans, de la poésie et des essais pour adultes. Elle crée également des albums jeunesse.

« Le jury a été séduit par la complicité artistique qui se dégage de cette œuvre. L'écriture poétique de Victoire de Changy et les illustrations subtiles de Fanny Dreyer nous plongent dans les sensations profondes de nos relations affectives aux objets. Chaque collection, présentée sous la forme d'un tableau animé, évoque le monde de l'enfance tout en lui apportant une lecture créative. L'originalité de cet album éclaire notre rapport au temps et à l'espace, elle fait battre le cœur des enfants au rythme de leurs passions. »

L'avant-dernière page de L'Essor est traditionnellement celle des « Notes de lecture » rédigées par des membres de la Rédaction ou par vous-même, nos abonné·es ... >>>>>

Ce numéro de 16 pages nous donne cette fois-ci la place de parler un peu plus de l'actualité littéraire... une fois n'est pas coutume.

Cinq livres jeunesse avaient été retenus comme finalistes du Prix suisse du livre jeunesse 2024. Depuis 2020, le Prix suisse du livre jeunesse récompense un travail exceptionnel en littérature pour les enfants et les jeunes, que ce soit un album, un documentaire, un roman ou une bande dessinée. Il met ainsi en avant un·e créateur·rice suisse ou résidant en Suisse ainsi que sa maison d'édition. Le Prix souligne l'importance d'une littérature jeunesse suisse diversifiée et vivante pour encourager les enfants et les jeunes à lire.

Dans cette même optique, d'ailleurs, ne passons pas sous silence la **7^e Journée de la lecture à voix haute**, qui a lieu chaque année au mois de mai.

En cette époque où certains parents mettent des tablettes électroniques entre les mains de leurs enfants d'âge pré-scolaires – histoire de remplacer la baby-sitter ? – mesure-t-on l'importance qu'il y a à lire à haute voix, pour les enfants et avec eux ?

Un peu partout en Suisse romande, dans des bibliothèques, des écoles, des parcs, de nombreux événements de lecture à haute voix sont organisés. Plusieurs sont publics, d'autres plus nombreux encore se déroulent dans le cadre des familles, tous sous l'égide de l'**Institut suisse Jeunesse et Médias**.

L'ISJM est un centre national de compétences dédié à la littérature jeunesse et à la promotion de la lecture. Il émane de la Fondation Johanna Spyri et a pignon sur rue à Lausanne, Bellinzone et Zurich. L'ISJM organise la **Nuit du conte** (avec Bibliomedia et l'UNICEF), le projet d'éveil au livre **Né pour lire** (avec Bibliomedia), la **Journée suisse de la lecture à voix haute** et le **Prix suisse du livre jeunesse** (avec le SBVV et les Journées Littéraires de Soleure). Le bureau romand propose en plus le projet **1001 histoires dans les langues du monde** pour les familles allophones, ainsi que de nombreux autres projets.

– Réd.

+ sources: www.literatur.ch
www.isjm.ch
www.journee-de-la-lecture.ch

BIENVENUE EN SYNTROPIE !
UN JARDIN D'ABONDANCE, DES PRINCIPES AU TERRAIN
Anaëlle Théry, Éditions Terre Vivante

En librairie depuis mars 2024, ce livre est le premier en français sur le sujet. La syntropie est une méthode agricole mise au point au Brésil par un Suisse émigré : Ernst Götsch. La méthode va encore plus loin que l'agriculture biologique et la permaculture, tout en s'y intégrant : elle vise à créer un système, un biotope, complexe, résilient et générateur d'abondance. Il ne s'agit pas juste de conserver, il s'agit de régénérer.

Anaëlle Théry a expérimenté et adapté la méthode à notre climat tempéré et à des cultures sur des plus petites surfaces (dès 50 m²). Elle explique très bien les principes de base et donne des exemples d'associations de plantes, que chacun devra essayer et adapter, bien sûr. L'objectif, sur cette parcelle en syntropie, est d'être autonome en eau et en biomasse après 3 ans. En d'autres mots : plus besoin d'apporter ni du compost, ni du paillage, ni des engrais, et presque plus besoin d'arroser. Je me réjouis d'essayer !

Comment ça marche ? En très bref : planter beaucoup de plantes, de hauteurs différentes, dont 70 à 80 % ne seront pas récoltées. Tailler partiellement ou complètement ces plantes de biomasse au fur et à mesure de la pousse, dans des conditions bien précises. Elles serviront de paillage. Au centre de la parcelle, mettre un point d'eau (mare ou bassine), sur le pourtour, mettre des plantes assez hautes qui serviront de protection contre le vent ou contre le soleil.

Pour plonger dans le jardin, voir aussi la vidéo « **Le Potager Syntropique de la Pépinière Joala** » sur YouTube, chaîne Les Agron'Hommes. Ainsi que le site www.syntropie.info

Cosette Berger

SANS DIVERSITÉ DE VUES, PAS DE JOURNALISME
Myret Zaki et al. , Éditions FAVRE, 2024

15

Les médias ne souffrent pas uniquement de problèmes économiques, mais encore plus, selon les contributeurs de cet ouvrage collectif, d'un manque de diversité de points de vue qui éloigne une partie du lectorat. Vingt-trois journalistes romands, aux parcours variés, évoquent leurs expériences dans le but de défendre un journalisme libre, pluriel, qui reflète mieux la multiplicité des points de vue existant dans la société.

Le journalisme est un élément indispensable à la démocratie, mais rempli-t-il encore aujourd'hui son rôle de « quatrième pouvoir » ? Les médias offrent-ils une variété de points de vue suffisante à leur public ? Si tel n'est pas le cas, pourquoi et comment ce manque de diversité de vues se développe-t-il ? Sur quels sujets le débat contradictoire et le pluralisme d'idées se révèlent-ils particulièrement faibles, voire absents ?

Dans leurs chroniques ici réunies, 23 journalistes expérimentés de Suisse romande tentent de répondre à ces interrogations.

Liste des contributeurs : Martin Bernard, Christian Campiche, Amèle Debey, Pascal Décaillet, Slobodan Despot, Arnaud Dotézac, Zeynep Ersan, Jonas Follonier, Olivier Grivat, Enza Testa Haegi, Romaine Jean, Alain Jourdan, Nicolas Jutzet, Brigitte Mantilleri, Guy Mettan, Patrick Nussbaum, Jean-Claude Pécelet, Jacques Pilet, Raphaël Pomey, Catherine Riva et Serena Tinari, Daniel Wermus, Myret Zaki.

Ils partagent le même constat : celui d'un évident manque de pluralité de points de vue dans les médias traditionnels. Peu discuté au sein de la profession, ce problème de monoculture idéologique s'avère plus important encore que les difficultés d'ordre économique ou technologique habituellement cités par les représentants du secteur. La conséquence est une défection accélérée des audiences, qui n'est pas seulement liée à un changement de génération ou de formats de lecture.

– Réd.

La Bougie du Sapeur Camember

Connaissez-vous ce journal satirique qui ne paraît que tous les 4 ans ? Seul journal au monde à traiter l'information avec un certain décalage, chaque année bissextile, le 29 février, très exactement.

La Bougie du Sapeur Camember n'a pas de pareil dans le monde entier. Journal rare que s'arrache les collectionneurs. Prochaine parution en... 2028!

Emilie Salamin-Amar, née un 29 février

Un peu de fraîcheur, dans ce monde de béton

16
Cet été, à Genève, on se réinvente ! La jetée du Jet d'eau se métamorphose avec l'installation de bassins flottants, offrant un petit coin de paradis où se baigner et se détendre au cœur de la ville. Dès la mi-juillet, ces «Badi» inspirés des modèles suisses alémaniques vous invitent à piquer une tête dans la rade. Cette oasis estivale éphémère sera renouvelée pour cinq étés. Pour nos lecteurs genevois... à découvrir dès la mi-juillet au quai Gustave-Ador !

Actualités de la Tribune de Genève

Heidi à l'Unesco !?

Les archives Johanna Spyri de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM) et le fonds Heidi de l'Heidiseum sont désormais dans le prestigieux registre international **Mémoire du monde du patrimoine documentaire** de l'UNESCO. Cette inscription confirme la valeur et l'intérêt international de ces deux fonds d'archives.

Partie intégrante de l'héritage culturel suisse, Heidi est un phénomène médiatique mondial qui a marqué l'art et la culture populaire du monde entier.

Source: *La RTS*

Nos voisins s'y mettent enfin

En France, les collectivités locales ont désormais l'obligation de proposer à leurs habitants des solutions en matière de collecte des déchets alimentaires.

Un peu partout, on voit donc s'organiser ce printemps des distributions de bacs à compostage, des tournées de collecte et autres offres pour éviter que toute cette manière organique humide soit simplement enfouie en déchetterie ou – pire encore – brûlée (!) à grand renfort de pétrole ! Un petit pas significatif, pour un retour vers la terre.

Industries suisses : Baisse nette des émissions de Co₂

Oui, on sait tous que des entreprises peu scrupuleuses exportent leurs déchets supposément recyclés vers des pays émergents ou y implantent leur processus émettant trop de gaz à effet de serre. Mais QUID des bons élèves ? Parce qu'il y en a ! Si, si !

En Suisse, c'est **l'Agence de l'énergie pour l'Économie** (AEnEc) qui s'occupe d'accompagner les entreprises dans leurs efforts de réduction d'émissions.

Or, depuis 20 ans qu'elle s'y emploie, cette agence peut se targuer de résultats impressionnants. Elle traque depuis longtemps les gaspillages des kWh qui ne demandaient qu'à être économisés, mais pas seulement. Elle promeut et/ou s'intéresse à la décarbonation des procédés industriels, à la production et l'utilisation d'hydrogène, de pompes à chaleur à haute température, de réseau de chaleur et de froid au CO₂, etc.

On vous fait grâce ici des chiffres, mais on s'y est penchés. En Suisse, des baisses **nettes** d'émissions sont obtenues, dans certains secteurs industriels en entier. Et ça... ça réchauffe déjà un peu le moral !

Source: *L'Essor*

Prochain numéro de l'Essor n° 3 / juin 2024

Le prochain numéro sera un : « **Forum Libre** »

Thèmes *proposés* pour les forums ultérieurs:

« **La Mémoire** » — personnelle, familiale, sociétale.

« **Créer !** » pour soi et pour le monde ! — La Créativité.

« **Vivre seul·e** » — Qui, pourquoi, comment ?

Envie d'écrire dans l'Essor, sur l'un ou l'autre de ces thèmes ?

Consultez notre page : www.journal-lessor.ch/redaction

Pour le forum libre, envoyez-nous vos textes d'ici au **15 juin**, à notre adresse : redaction@journal-lessor.ch

Attention : Si vous aviez l'habitude d'envoyer vos articles à notre rédacteur responsable à son adresse personnelle @gmail, assurez-vous dorénavant de bien les envoyer à l'adresse de la Rédaction, indiquée ci-dessus. Merci d'avance !

L'Essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

IMPRESSUM

Équipe de rédaction : Edith Samba, Rémy Cosandey, Yvette Humbert Fink, Margaret Zinder, Mario Bélisle, Gloria Barbezat, Ante Simunovic, Daniel Jeanneret.
Les personnes intéressées à participer à l'Équipe de rédaction peuvent nous contacter.

Contact et articles : redaction@journal-lessor.ch

Administration : Mario Bélisle • 076 425 48 10
abonnements Tunnels 16, 2300 La Chaux-de-Fonds
& retours info@journal-lessor.ch

Pour s'abonner, versez : CHF 36.– l'an (pour six numéros) au compte ...
PostFinance IBAN >> **CH 97 0900 0000 1200 2620 0**

Site web : www.journal-lessor.ch
I.S.S.N. **ISSN 1023-5663**

Mise-en-page : Journal L'Essor
Impression : Imprimerie Monney Services SNC